

3884

« Ce jour d'aujourd'hui, fuyant l'Angleterre pour
de pain partager le mauvais sort de Stand-
quarante, nous ~~alors~~, par timidité ou crainte,
à cause de inhibitions, et fulminations pindes,
édictees en parlement, ~~abandonnés~~, à la
nuit tombant, sur la côte de Portland, ~~le~~
~~dit~~ l'enfant Swynghlam, qui est le fameux élan-
chartie.

« Or, avons juré le serment au roi, mais par
à Dieu.

« Cette nuit, en mer, assaillis d'une
troupe sanglante par la volonté de la Provi-
dence, ~~est~~ plein désespoir et de tristesse,
agouvaillés devant celui qui peut sauver
nos vies et qui voudra pour son salut
nos âmes, n'ayant plus rien à attendre
des hommes et tout à craindre de Dieu,
ayons pour ancre et restourer le reportiv
de nos actions mauvaises, résignés à mourir
ou contents si la justice d'en haut se satisfait,
humbles et pénitents et nous frappons
la poitrine, faisons cette détermination
et le confions et remettons à la main providence
pour qu'elle en use selon le bien à l'obéis-
sance de Dieu. ~~Et~~ que la Très Sainte Vierge
nous soit en aide. Ainsi soit-il. Et avons
signé.

Le Sheriff s'interrompt, dit :

— Voici les signatures. Toutes d'écritures diverses.
Le il se remit à lire.

— « Doctor Bernardus Geestemunde. —
Adunacion. — une croix, et à côté : Barbara
Fermoy, de l'île Tyssyl, dans les Ebeudes. —
Gaiçorra, captal. — Giangirate. — Jacques
Quatorze, dit le Narbonnais. — Luc - Pierre
Capgaroupe, du bagne de Mahon. —

Le Sheriff, s'abstient encore, dit :

— note cette ~~écrit~~ de la même main que
le texte et que la première signature ;
Le il lut :

— « De trois hommes d'équipage, le patron
ayant été enlevé par un coup de mer, il en
reste que deux. Et ont signé. — Galdeazun.